

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 42183

présenté par
M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine
à l'amendement n° 25174 de M. Hutin

ARTICLE 7

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« et illisible ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement se justifie par son texte même.